



IDEES & DEBATS

LE LIVRE DU JOUR

Cybersécurité, mode d'emploi

LE PROPOS Tandis que le projet de loi « pour une République numérique », préparé par la secrétaire d'Etat Axelle Lemaire, devrait voir le jour ce 21 septembre, Nicolas Arpagian revient, dans ce petit manuel très documenté, sur les mille et un risques liés à Internet. En 2011, déjà, dans un premier « Que sais-je ? », l'auteur soulignait les périls du Web, évoquant, par exemple, l'incroyable attaque de 150 ordinateurs à Bercy, ou dénombrant à 336.655 les plaintes concernant des fraudes en ligne déposées en 2009 sur le seul sol américain. Dans cette seconde édition, cet ancien journaliste, désormais dirigeant d'Orange, a étoffé son propos. Car, depuis, l'existence du programme PRISM a été révélée au grand jour. Il y a eu l'affaire Snowden, l'exil de Julian Assange... En 2015, le monde compte 3,6 milliards d'internautes, soit 48,2 % de la population. Et puisque la Toile constitue un arsenal où peuvent puiser sans vergogne Etats ou entreprises, militants ou forces armées, malfrats ou particuliers, « à chacun, estime Nicolas Arpagian, le devoir de s'informer sur les enjeux de la sécurité numérique » pour se prémunir.

LA CITATION « Nos vies personnelles et professionnelles se trouvent dépendantes de la cybersécurité. Lâchée sans contraintes, celle-ci peut aboutir au cauchemar d'une société de la surveillance totale. » — L. N' K.



La Cybersécurité
par Nicolas
Arpagian,
« Que sais-je »
2^e édition
PUF
127 pages
9 euros.